

## Motion

Le conseil communal:

considérant la nécessité de développer un centre de rencontre et de culture pour jeunes sur le territoire de la Ville ;

rappelant que l'accord de coalition entre le partis DP et déi Gréng 2011-2017 prévoit la création d'un lieu de rencontre culturel pour les jeunes qui pourrait se situer au sein de l'ancien abattoir de Hollerich et dans lequel l'expression créative des jeunes sera encouragée avec des salles de répétition pour musiciens et des ateliers pour l'artisanat d'art ;

rappelant l'importance du soutien d'artistes locaux dans le cadre de la mise en oeuvre d'une véritable politique culturelle de la Ville de Luxembourg ;

soulignant l'importance du soutien de l'aspect de la création dans toute politique culturelle ;

soulignant l'importance de faciliter la création d'entreprises innovantes de type « start-up » ;

considérant la nécessité de prendre en compte les intérêts de tous les acteurs concernés par le réaménagement de l'ancien Abattoir de Hollerich ;

considérant la nécessité d'éviter le plus possible les nuisances pour les riverains à la fois lors de la phase de réaménagement de l'ancien Abattoir et lors de l'exploitation du site ;

rappelant l'importance de la transparence du processus de prise de décision ;

invite le collège échevinal à:

élaborer un concept global et cohérent pour implanter un centre de rencontre et de culture pour jeunes sur le site de l'ancien Abattoir de Hollerich ;

assurer que le concept global à élaborer porte sur le site entier et ne couvre pas une partie seulement ;

préserver le plus possible le patrimoine architectural du site ;

veiller à ce que les travaux de réalisation des différents éléments de ce concept global soient mis en œuvre en une seule étape afin de minimiser les nuisances pour les riverains ;

faire en sorte que le projet comprenne un nombre considérable de salles de répétition pour des groupes de musique, un studio d'enregistrement, une salle d'exposition, une salle de danse et des entreprises de type « start-up » actifs dans des branches d'économie créatives et innovantes ;

examiner les différentes formes possibles d'exploitation du centre ;

élaborer et de mettre en œuvre un concept de mobilité et de stationnement autour de l'ancien Abattoir et du P&R Bouillon permettant de résoudre les problèmes potentiels en la matière avant l'ouverture du site réaménagé ;

faire suivre l'élaboration et la mise en œuvre du projet par un comité d'accompagnement incluant toutes les parties intéressées ;

saisir dans les meilleurs délais les commissions consultatives compétentes et le Conseil communal du projet de réaménagement du site de l'ancien Abattoir.

Pour le groupe socialiste  
Marc Angel

